



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **L'AREQ accueille favorablement la nouvelle Politique nationale des personnes proches aidantes**

Québec, le 22 avril - L'[Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec](#) (AREQ-CSQ) accueille favorablement la nouvelle Politique nationale des personnes proches aidantes proposée par le gouvernement du Québec. Considérant qu'il y a un nombre croissant de personnes proches aidantes au Québec lié au vieillissement de la population, l'AREQ croit qu'il était nécessaire d'établir notamment un plan d'intervention et une reconnaissance officielle du rôle indispensable de celles-ci dans notre société.

« Plusieurs personnes proches aidantes s'épuisent à la tâche quotidiennement. Elles ne se sentent pas soutenues et reconnues par le réseau de la santé. C'est pourquoi l'AREQ demandait depuis longtemps que les proches aidants aient droit à un plan d'intervention afin de considérer leurs besoins et leurs limites dans le panier de services de la personne aidée », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

#### **Où sont les soins à domicile pour appuyer les proches aidants?**

Rappelons que 85 % des soins aux aînés sont assurés par des proches aidants, selon le ministère de la Santé et des Services sociaux. Certaines études évaluent même à 10 milliards de dollars qu'il serait nécessaire d'investir pour remplacer les heures effectuées par les proches aidants. Encore une fois, le gouvernement semble oublier que les soins et les services à domicile devraient être une priorité afin d'appuyer les personnes proches aidantes dans la mesure de ce qu'elles peuvent donner.

« Trop de personnes proches aidantes ont un fardeau indu avec le désengagement du réseau de la santé. Chaque dollar qui n'est pas investi dans des soins et des services à domicile de qualité, ce sont des heures de soin imposées aux proches aidants qui doivent faire leur possible, mais qui n'ont pas nécessairement les formations requises pour donner des soins optimaux. C'est bien de reconnaître leur apport, mais il serait encore plus pertinent d'offrir des services en quantité suffisante à la personne aidée tout en respectant les besoins des proches aidants », ajoute Mme Lapointe.

#### **À propos de l'AREQ**

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 60 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).